

# Projet de réforme des régimes de retraites :

## Les organisations syndicales de la RATP communiquent !

Les organisations de la RATP dans l'unité ont fait du 18 octobre dernier un mouvement social sans précédent qui a uni dans un même mouvement l'ensemble des catégories - opérateurs, maîtrises et cadres - de tous secteurs, toutes générations confondues au sein de notre « entreprise ».

Cette mobilisation « historique » et interprofessionnelle s'inscrit dans un enjeu de société ; elle témoigne de l'opposition des agents à un tel projet, préalable à une nouvelle réforme des retraites annoncée pour l'ensemble des salariés du secteur public comme pour ceux du secteur privé dès 2008.

Il n'existe pas aujourd'hui de véritable champ de négociations ; le cadrage gouvernemental est un carcan qui ne permet pas d'avancer sur les questions de financement de l'ensemble des régimes, qu'ils soient spéciaux, de la fonction publique ou général.

Ce projet de réforme des régimes spéciaux ne résoudra pas le problème réel de l'avenir des retraites en France. Il rompt une des dispositions majeures du « contrat social » passé entre les agents et l'entreprise publique nationale qu'est la RATP. Il organise une baisse significative du taux de remplacement et un allongement de la durée de cotisation faisant « travailler plus longtemps pour gagner moins ».

Aujourd'hui, nous confirmons :

- que si le gouvernement ne revoit pas le cadre de son projet de réforme et continue à rester sourd aux exigences des agents de notre service public, il portera la responsabilité d'une riposte majeure ;
- que nous sommes favorables à une réunion de l'ensemble des professions concernées par la réforme des régimes spéciaux afin de définir des modalités communes à la mobilisation ;
- que nous refusons de participer à toute négociation d'entreprise dans l'attente d'une prise en compte, par le gouvernement, du résultat de la mobilisation du 18 octobre.

Les organisations syndicales de la RATP se réuniront, à nouveau, le 31 octobre 2007, à l'issue des bilatérales pour analyser la situation et les réponses du gouvernement. Si d'aventure le gouvernement refusait de revoir sa copie, il porterait la responsabilité d'un conflit unitaire plus long dès la mi-novembre.

**Paris le 23 octobre 2007**

**Les organisations syndicales :  
CGT, CFDT, SUD ,CGT-FO, INDEPENDANTS, CFTC de la RATP**

*L'UNSA réserve sa position jusqu'au jeudi 25 octobre, date de sa rencontre avec le ministère, pour se joindre, ou non, à cette démarche.*